



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
ALSACE



**Strasbourg.eu**  
eurométropole



## Pôle « Médiation Faune Sauvage » LPO Alsace & GEPMA

### Bilan 2018

### **PREAMBULE**

Le pôle « Médiation Faune Sauvage (MFS) » est un service de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Alsace (LPO) et du Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA). Créé en mars 2008, il est destiné à répondre à toutes les demandes liées à la petite faune sauvage, mammifères et oiseaux sauvages, protégés ou non.

#### **1. Nombre de demandes reçues**

**Le pôle MFS a traité 4471 demandes au cours de l'année 2018, toutes catégories et espèces confondues.**

*Evolution du nombre de demandes :*

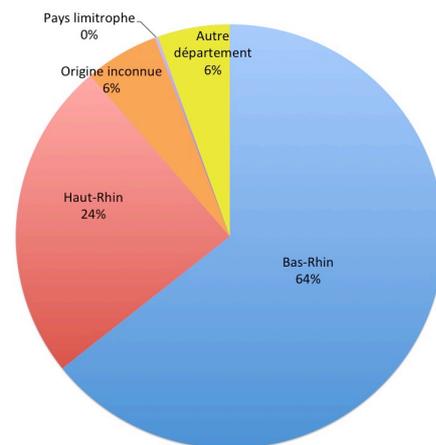
Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nb	1869	2328	2470	3006	2891	3641	<b>4471</b>

#### **2. Provenance des appels**

L'origine des appels se décline de la manière suivante :

- Bas-Rhin : 2875
- Haut-Rhin : 1091
- Autres départements : 244
- Pays limitrophes : 11
- Origine inconnue : 250

*Notons que la totalité des appels n'a pas pu être informatisée à la date de la rédaction de ce bilan, et que si l'on extrapole, la somme totale des demandes traitées se monte entre 5000 et 5300.*



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
ALSACE

LPO Alsace - GEPMA  
**Pôle Médiation Faune Sauvage**  
8 rue Adèle Riton - 67000 Strasbourg - 03 88 22 07 35  
Centre de Soins - Rosenwiller - 03 88 04 42 12



### 3. Catégories d'appels

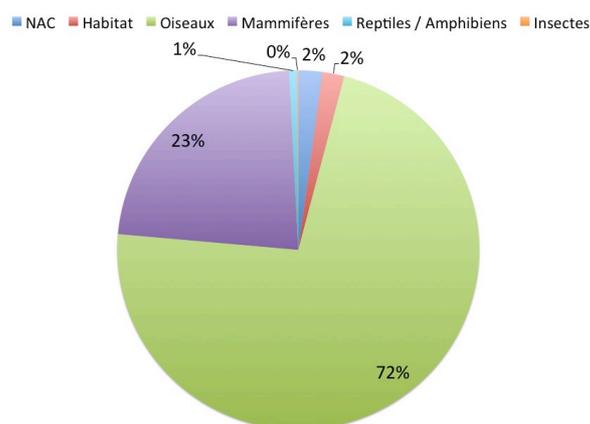
Les réponses et les conseils sont apportés au cas par cas, et si besoin un suivi est effectué dans les jours et/ou les semaines qui suivent le premier contact. Ces demandes sont réparties comme suit en 2018 :

- ⇒ Les problèmes de cohabitation : 21 %
- ⇒ Les demandes de conseils en aménagements et d'information sur la faune : 27%
- ⇒ Les demandes liées à des problématiques de destruction : 11%
- ⇒ Les demandes liées aux animaux en perte : 41 %

### 4. Espèces concernées

Les appels concernent les espèces suivantes :

- Oiseaux : 3233
- Mammifères : 1018, donc chiroptères (chauve-souris) : 440
- Reptiles/amphibiens : 32
- Nouveaux animaux de Compagnie (NAC) : 96
- Insectes : 5



87 appels ont aussi concernés les habitats.

S'agissant des mammifères, rappelons qu'un poste salarié a été créé en 2014 pour répondre spécifiquement aux problématiques concernant le blaireau d'Europe. Des solutions sont ainsi apportées à toutes personnes rencontrant un problème de cohabitation avec cette espèce (terriers creusés dans des digues de protection contre les crues ou dans des remblais de voie ferrée, terriers présentant un risque pour l'exploitation de parcelles de cultures...). Ce travail de suivi et de protection a continué en 2018.

### 5. Programme d'épidémiologie-surveillance de la rage des chiroptères en France

Depuis 17 ans, le GEPMA collabore avec l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) dans le cadre du programme d'épidémiologie-surveillance de la rage animale en France. Tous les cadavres de chauve-souris récupérés par le GEPMA et tous les animaux qui sont morts au centre de soins de la LPO Alsace sont donc systématiquement envoyés à l'ANSES pour y être analysés. Ce travail de suivi a continué en 2018.

### 6. Communication

Les médias se font souvent l'écho des actions réalisées par le pôle MFS, qui contacte régulièrement la presse écrite et télévisée. En 2018, **20 articles ont ainsi été publiés.**



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
ALSACE

LPO Alsace - GEPMA  
Pôle Médiation Faune Sauvage  
8 rue Adèle Riton - 67000 Strasbourg - 03 88 22 07 35  
Centre de Soins - Rosenwiller - 03 88 04 42 12



## 7. Financeurs

Le pôle MFS est partiellement financé par la **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Grand-Est)** et l'**Eurométropole de Strasbourg**.

## CONCLUSION

Le pôle MFS vient de terminer sa onzième année d'existence. Les résultats présentés ci-dessus prouvent tout l'intérêt et l'utilité de ce service, très sollicité en Alsace tant par les particuliers que par les professionnels et les collectivités. Il est également important de rappeler qu'au-delà du service rendu aux personnes, l'identification des animaux permet d'améliorer les connaissances scientifiques des espèces.



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
ALSACE

LPO Alsace - GEPMA  
**Pôle Médiation Faune Sauvage**  
8 rue Adèle Riton - 67000 Strasbourg - 03 88 22 07 35  
Centre de Soins - Rosenwiller - 03 88 04 42 12

